

Valenciennes : une première certification en entreprise pour des porteurs de projet

Depuis septembre 2021, la [CCI Grand Hainaut](#) propose une formation «Créer, reprendre et gérer une entreprise» à destination des porteurs de projet. Les stagiaires viennent de se voir décerner leur certification.



15 jours pour se former à la création et à la reprise d'entreprise : **plus de 122 personnes** ont déjà pu se former dans le Grand Hainaut, à travers 14 sessions de formations à Valenciennes, en Sambre Avesnois et dans le Cambrésis. Près de la moitié des stagiaires a créé ou est en cours de création ou de reprise d'entreprise.

Cette formation certifiante à destination des demandeurs d'emploi du réseau des CCI régionales est **prise en charge à 100%** grâce au soutien de la Région Hauts-de-France. Elle est aussi ouverte aux salariés qui peuvent la financer via d'autres dispositifs.

Ce certificat de compétence DPER (Développer un Projet Entrepreneurial Réussi), prouve que le projet entrepreneurial a été préparé avec professionnalisme, est un titre inscrit au répertoire national reconnu par l'Etat. Pour obtenir leur certification, les stagiaires sont passés devant un jury composé d'un chef d'entreprise du Réseau Entreprendre Hainaut, d'un membre de l'association [Entente](#) des [Génération](#)s pour l'[Emploi](#) et l'[Entreprise](#) et de conseillers experts de la CCI Grand Hainaut.

Les prochaines réunions d'information sur cette formation dispensée dans les arrondissements du Grand Hainaut auront lieu les 25 août, 20 et 29 septembre, 25 octobre et 9 novembre à la Serre Numérique ; les 30 août, 8 septembre à Cambrai/Caudry et les 13 et 22 septembre, 20 octobre et 3 novembre à Feignies.

Informations et inscriptions auprès de [Nathalie Hemelsdaël](#) (06 70 25 36 17).

Étiquettes: [création d'entreprises](#) [formation](#) [CCI Grand Hainaut](#)

